

Les enseignant.es d'EPS
Collège BegAvel
Rue de BegAvel
29270 Carhaix-Plouguer

A Carhaix, le 27 Mai 2021

à M. Ethis, Recteur de l'académie de Rennes
s/c Mme Detrez, Principale

Objet : positionnement d'un support contractuel alternant

Monsieur,

Nous avons été informé.es par le SNEP-FSU Bretagne (confirmé par Mme Detrez) du projet des services du rectorat et de la DIV2 de positionner un.e étudiant.e contractuel.le alternant.e à la rentrée en EPS au collège.

Nous savons les contraintes à affecter et trouver dans l'académie des supports pour cette nouvelle catégorie d'intervenants dans ce contexte contraint de mise en place de la nouvelle réforme initiale et du concours.

Toutefois, nous nous inquiétons sincèrement des conditions d'entrée dans le métier de l'étudiant contractuel alternant au regard des conditions que connaîtra notre établissement à la rentrée 2021.

En effet, notre discipline perd un poste de titulaire et donc un collègue à la rentrée suite à une mesure de carte scolaire. Mais ce n'est pas la seule raison qui motive ce courrier : nous tenons à vous décrire exhaustivement les conditions pédagogiques et matérielles dans lesquelles se retrouvera l'EPS au collège de Carhaix :

- Tout d'abord, les travaux de destruction du gymnase ont tout juste commencé et vont profondément modifier pour les deux prochaines années scolaires l'organisation de l'enseignement en EPS au collège BegAvel (mais aussi au lycée Sérusier). Les espaces extérieurs de pratique contigus au gymnase seront également affectés. Les travaux vont contraindre de fait la programmation d'activités et les EDT à cause de la disponibilité réduite des installations restantes.
- Deux collègues titulaires seront à temps partiel. Le troisième aura les deux heures supplémentaires imposables dans son service. Aucun des trois collègues titulaires ne souhaite être tuteur.
Un quatrième collègue sera nommé pour 6h au collège et sera sur 2 ou 3 établissements différents. Et enfin un 5ème collègue "contractuel alternant" loin du centre de formation, pour qui les conditions d'accueil et d'enseignement sont très difficiles.

- La mise en place des dispositifs « soutien natation » est compromise voire irréalisable : 3h sur 1 trimestre pour chacun des niveaux 6^{ème} et 5^{ème}, qu'il sera impossible d'attribuer vu les contraintes d'EDT et les HSA, ni aux collègues à Temps Partiel ni aux collègues à 6h. Les élèves vont pâtir durablement de cette situation encore plus après ces deux années, pendant lesquelles les élèves n'ont pas pu bénéficier de l'enseignement de la natation alors même que tout le monde s'accorde sur la nécessité du savoir-nager. Alors que l'équipe d'EPS œuvre depuis des années à mettre en place l'enseignement de la natation pour un public éloigné du milieu nautique et aquatique, il est évident que nos élèves en subiront durablement les effets qui n'étaient pourtant pas encore trop tard de combler.
- Et enfin un forfait AS en moins à l'année du fait de la MCS puis de la découpe du BMP alors que notre AS propose un programme annuel multi-activités, licence 160 élèves sur 400 et que le collège accueille deux sections sportives scolaires en rugby et en foot.

En outre, les frais (non pris en charge), le temps passé sur la route, les risques liés aux déplacements et l'empreinte écologie générée sont autant d'éléments à prendre en compte.

Nous vous demandons de revenir sur votre projet de positionnement d'un support contractuel alternant et d'affecter un seul personnel TZR sur le BMP 12h + 3 h d'AS au collège de Carhaix.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations distinguées

Copie à :

Mme Esnault, DASEN Finistère

Mesdames-Messieurs les IA-IPR de Rennes

SNEP-FSU Bretagne